

Fukushima plombe à nouveau les comptes de Tepco



Tepco, Tokyo Electric Power, l'opérateur de la Centrale Nucléaire de Fukushima a annoncé un nouveau déficit pour son exercice 2012. Cette nouvelle n'étonnera personne tant les coûts de Fukushima sont gigantesques. Tepco fait face à d'énormes dépenses pour stabiliser le site de Fukushima, indemniser les victimes et produire de l'électricité par d'autres moyens que nucléaire. Il devrait en être de même pour les années à venir.

Entre le 1er avril 2012 et le 31 mars 2013, Tepco a enregistré un déficit net de 685 milliards de yens (6,5 milliards d'Euro). Lors de son exercice précédent, Tepco avait perdu 7,4 milliards d'Euro.

Importation d'hydrocarbures

La compagnie chargée de l'alimentation en électricité de la mégalopole de Tokyo et de ses environs a pourtant fait état d'une augmentation de 11,7% de son chiffre d'affaires, à 56,7 milliards d'Euro, dopé entre autres par l'augmentation des tarifs d'électricité au Japon.

Son déficit d'exploitation s'est en conséquence réduit de 18,5%, à 2,1 milliards d'euros, mais est resté important du fait de l'importation massive d'hydrocarbures pour faire tourner à plein les centrales thermiques du groupe désormais privé d'énergie nucléaire.

Les 17 réacteurs que comptait Tepco avant la catastrophe de Fukushima (220 km au nord-est de Tokyo) sont en effet à l'arrêt: les six de la centrale accidentée Fukushima Daiichi (dont quatre sont en préparation de démantèlement), les quatre de l'autre centrale de la région, Fukushima Daini, et les sept de la centrale de Kashiwazaki-Kariwa (centre-nord du Japon).

Dépréciation du yen

Tepco a dû composer de surcroît avec une dépréciation du yen depuis le mois de novembre, ce qui a mécaniquement élevé ses importations de pétrole et gaz facturées en dollar.

Le déficit net s'est avéré bien plus important que le déficit d'exploitation du fait des diverses et imposantes pertes exceptionnelles enregistrées.

La compagnie a notamment dû provisionner d'importantes dépréciations d'actifs et des indemnités pour les personnes qui ont subi des dommages matériels et/ou moraux relatif au sinistre de Fukushima du 11 mars 2011 dans le nord-est de l'archipel.

Des aides publiques ou semi-publiques pour la soutenir dans ces tâches titanesques et des cessions immobilières n'ont fait que réduire l'ampleur finale de la perte nette.

Source: afp

Sur le même sujet

[Fukushima: le fil de l'Information: Les Dernières Infos](#)